

COMMISSION FEDERALE D'EXPERTISE DES TYPES DE VEHICULES

Genre du véhicule Chariot à moteur agricole	Marque P O E T T I N G E R	Type (auto-chargeur) A l l m o g (chargeur)	Fiche d'homologation n° CH <u>4635 03</u>
---	--------------------------------------	---	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "ALLMOG" à l'avant à gauche du véhicule + sur plaquette du constructeur (montée par l'importateur)

Numéro du châssis frappé à gauche, à l'AV en haut s. longeron à côté pédale accélér. (frappé p. imp.)
 Signe d'identification du moteur frappé "1070" préfixe au No du moteur
 Constructeur **Alois POETTINGER OHG, Grieskirchen (A) - Imp. Ernst Messer AG, Sissach**

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. ttes roues
 Direction à gauche Assistance _____
 Frein de service hydraulique, à expansion interne, s. ttes roues
 Frein auxiliaire _____ Ralentisseur _____
 Frein stationn. méc. à ruban extér. à câble, sur arbre cardan
 Transmission mécanique Nombre vit. 6
 Blocage differ. AV + AR Crochet rem. _____ Vitesse max. 20 * km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
 Marque PERKINS Carbur. diesel
 Type 4.107
 Position avant Nombre cyl. 4
 Alésage 79,4 Course 88,9
 Cylindr. 1759 cm³ CV-impot 8,96
 CV-puiss. 28 (DIN) à 2000 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 81 dB (B) à * t/m
 Amortissement bruit 1 pot L= 440/
I= 150 / H= 125

CARROSSERIE Forme pont av. chargeur automat. Nombre portes _____
sur demande : avec cabine Toit ouvert _____
 Nombre de places : Total 2 ; AV 2 ; milieu _____ ; AR _____ ; Places debout _____

DIMENSIONS

	Voie	AV <u>1150</u>	AR <u>2050</u>
	Diam. braquage	G <u>11,3</u>	DR <u>10,9</u>
Empattement	<u>2246</u>	/ () / () / ()	
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>5140</u>	<u>3420</u>	
Largeur	<u>2240</u>	<u>1450</u>	
Hauteur	<u>2430</u>	<u>1800</u>	
Porte à faux	AV <u>1080</u>		
	AR <u>1780</u>	<u>1700</u>	
lat.			

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>1220</u>		<u>610</u>	<u>1830</u>
Charge utile	<u>180</u>		<u>1710</u>	<u>1890</u>
Poids total	<u>1400</u>		<u>2320</u>	<u>3720</u>
Garantie fabr.	<u>1500</u>		<u>2600</u>	<u>3720</u>
Dimens. pneus	<u>6.00-16 AS</u>		<u>6 Ply</u>	
Charge p. essieu	<u>1800</u>		<u>3600 (jumelés)</u>	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				_____ kg

EQUIPEMENT

§)

Equipement électrique 12 v

Feux de route 2/ A 1096 Avertisseur optique _____
 Feux de croisement 2/ Bilux Feux de position 2 ds.phares
 Feux de gabarit _____ Feux de brouillard _____
 Avertisseur 1/ électrique (1-ton) Niv. sonore 92 (dB/B)
 Essuie-glace 2/ électriques Lave-glace _____
 Feux arrières 2/ A 3016 Catadioptrés 2/ sép. Ø 70
 Feux stop 2/ comb.av.f.AR Feux de recul _____
 Eclair.plaque contr. à gauche, ccmb. Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur 2/lat.s.paroï frontale Indic. vitesse -
 Indic. direction clign. 4/ lampe-témoin exigée
 AV orange latér. _____ AR rouge
 Avert. clign. _____ Lampes de travail _____
 Feux complémentaires : _____

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Chariot à moteur agric.
 Marque & type POETTINGER Allmog
 Châssis n° _____ (selon véhicule)
 Homologation n° CH 4635 03
 Forme de la carr. pont auto-chargeur
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass. : Total 2 (2 avant)
 Poids à vide 1830 Carburant diesel
 CV 8,96
 Charge utile 1890 Cylindrée 1759 cm³
 Poids total 3720 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS :

- *) Vitesse maximum : doit être contrôlée lors de l'immatriculation.
 Bruit : A mesurer au régime correspondant à 20 km/h.
 Il y a lieu de monter une barre de protection par-dessus les pneus jumelés.

- §) Equipement : les feux AR, stop et clignoteurs doivent être montés à l'arrière du véhicule.
 Lampe-témoin pour clignoteurs exigée.
 Les conduites de frein aux roues AV et AR sont trop exposées ; doivent être munies d'une protection.

Lieu et date de l'expertise

Berne, 18.8.67

La commission d'expertise